PROCÉS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 AVRIL 2025

Le 7 avril 2025 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICSKAY Sylviane, SALASCA Claudine, VILA Léone.

Absentes excusées : RICHELME-DAVID Suzanne donne procuration à GILS Denise,
SOULIÉ Françoise donne procuration à COSTE Philippe.
Absent : PERRUTEL Robert.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.
Madame BÈZES Mathilde, secrétaire générale, est désignée auxiliaire de séance.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 13 av Ernest Ferroul appartenant à WALLIS Evelyn.
- Maison d'habitation 28 rue Jean Jaurès appartenant à MICHELL Andrea.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

EMPLACEMENT CONTAINERS RUE PLANCHON

Mme le Maire expose aux conseillers le projet d'implanter un groupement de plusieurs containers poubelles rue J.E PLANCHON à côté du transformateur électrique afin de desservir tous les riverains du secteur.

DÉLIBÉRATION CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle d'assurer, pour la communauté d'agglomération et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences.
Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de cette commission (qui s'est réuni le 25 mars) et les attributions de compensation qui seront versées à la commune pour l'année 2025.

VOTE DU CFU 2024 ET DU BP 2025

Le compte financier unique et le budget primitif sont votés à l'unanimité.

I. PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :

Le compte financier unique 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.
Il fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice de **418 614.43 €** et un excédent de clôture de **564 569.03 €.**
L'affectation de ce résultat nécessaire pour l'investissement 2025 est de **104 085.36 €** ce qui donne un excédent reporté dans le fonctionnement en 2025 de **460 483.67 €.**

Investissements réalisés : *(447 222.29 €)*	**T.T.C**	**Subventions perçues** *(15 755.17 €)*
Matériel divers :	**11 450.67 €**	/
Véhicule service technique :	**55 291.75 €**	/
Acquisition foncière :	**51 892.26 €**	/
Bâtiments communaux :	**75 268.04 €**	/
Travaux électriques et éclairage public :	**112 538.94 €**	**15 755.17 €**
Bourg-Centre :		
- Travaux parking espace loisirs (+ études)	**125 526.16 €**	/
Aménagement village (trottoirs Ginestière) :	**10 436.66 €**	/
Voirie et chemins communaux (pluvial oratoire) :	**2 981.81 €**	/
Cimetière (plans, procédure concessions) :	**1 836.00 €**	/

L'État reverse à la commune une partie de la T.V.A de ces travaux d'investissement (16,404%).

II. BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 :

Le Budget 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- La section fonctionnement est équilibrée à : **1 795 693.67 €**
Le virement à la section d'investissement est de : **499 802.84 €**
- La section d'investissement est équilibrée à : **1 683 822.07 €**

Dépenses prévisionnelles des diverses opérations : **1 076 641.01 €**
Subventions prévues : **325 887.40 €**

Dépenses restantes à réaliser : 4**73 401.06 €** dont les plus importantes sont :

- Acquisition de matériel pour le service technique
- Cache containers
- Ecran numérique extérieur / ordinateur pour la comptabilité
- Bâtiments communaux
  - Cantine scolaire
  - Divers (toiture mairie + travaux clocher église)
- Travaux électriques et éclairage public
- Aménagement village
- P.L.U (honoraires études)
- Bourg-Centre
  - Aménagement parking Vigne du Juge (tranche 1)
  - Local associatif (club Bouliste)

Espace loisirs (études, mini-golf)

La séance est levée à 20h45.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 12 MAI à 18H30

Peyriac Minervois